

Qui sommes-nous ?

Aplsia, l'Association Professionnelle du Libre-Service Indépendant en Alimentation, existe depuis 1993.

Un peu d'histoire

30 ans d'existence que nous allons fêter cette année ... !

Selon les dires des membres fondateurs, feu **Yves Noirfalisse, Luc Bormans et Christophe Stroobants**, Aplsia a été créée à un moment où les franchisés étaient inquiets quant au risque de voir toute la distribution céder aux exigences des syndicats. Les négociations avec ceux-ci étaient très difficiles, car ils voulaient imposer à tout le commerce, y compris aux indépendants, de dépendre d'une Commission Paritaire unique. Cette menace a créé une grande mobilisation parmi les indépendants, et a abouti à la constitution d'Aplsia.

Créée pour répondre à une menace, Aplsia eut tendance à s'endormir un peu lorsque cette dernière fut écartée. *"Nombreux étaient ceux qui nous avaient rejoints, plus rares ceux qui restèrent : ils étaient sans doute davantage motivés par la problématique du moment que par l'idée de faire fonctionner l'association."* selon Luc Bormans. Une association à laquelle les Administrateurs ont contribué, jusqu'à présent, à titre bénévole.

Dès cette époque, Aplsia a pu toutefois compter sur un appui d'UCM au travers du renfort de deux membres de son personnel. Mais c'est vers 2010 qu'Aplsia voulut engager la vitesse supérieure. Jusque là, les préoccupations concernaient quasiment exclusivement ce qui touchait aux Commissions Paritaires, et de façon plutôt réactive que défensive. Quelques membres ont alors voulu mettre en place une autre dynamique, en se disant que l'association avait aussi le droit de déposer ses propres cahiers de revendications sur la table ! **Yves Noirfalisse**, feu Président, était de ceux-là, et il s'est investi à fond dans ce regain d'activités de l'association. Une activité bien plus ambitieuse et large, même si elle s'opérait dans une forme de discrétion voulue. Le facteur qui a tout déclenché est sans doute la concertation, qui a, à cette époque, réuni toutes les fédérations concernées par le rapprochement des statuts d'employé et d'ouvrier.

En 2014, l'association connaît une nouvelle dynamique avec l'engagement d'une Chargée de Communication et de développement, **Sophie Bôval**. Outre un gain de notoriété considérable auprès des media, des politiques et des professionnels du secteur, des mesures-phares ont été adoptées grâce au partenariat avec UCM Mouvement et son lobbying incessant.

Aujourd'hui

Aplsia est **la seule association professionnelle francophone** exclusivement engagée dans la défense des intérêts de ses 200 membres, commerçants indépendants et chefs de PME actifs dans le libre-service alimentaire. La plupart d'entre eux sont des franchisés/affiliés/adhérents de grands groupes tels que Carrefour, Delhaize, Spar, Match, Intermarché, ... et diverses enseignes BIO. Aplsia bénéficie toujours d'un partenariat étroit avec UCM Mouvement.

Quelques mesures-phares qui ont été obtenues :

- pas de délégation syndicale < 50 travailleurs ;

- un coût salarial nettement plus avantageux pour vous que pour les enseignes intégrées ;
- des ouvertures dominicales sans sursalaire ;
- l'égalisation des pensions salariés-indépendants, des allocations familiales ...

Nous ne pourrions certainement pas dire que ces deux dernières années ont été faciles à vivre, et nous prédisons que l'avenir sera encore chargé de difficultés. Qu'importe, Apsia veille à accompagner ses membres et à les défendre en toutes circonstances.

Et pour ne citer que quelques-unes de nos victoires :

- la dissociation du bail commercial du contrat de franchise/d'affiliation en Région wallonne;
- tout récemment : la suppression de la taxe proposée par la commune de Molenbeek sur les caisses automatiques ;
- le vote d'un nouveau Règlement sur la taxe tabac en Province de Namur, qui sera beaucoup mieux proportionnée que ce qui avait été proposé initialement.

Aujourd'hui notre nouveau Président, **Pascal Niclot**, veut quant à lui continuer et renforcer le travail de ses prédécesseurs, accompagné de ses Administrateurs. Être à l'écoute des mesures prises au nord du pays, et s'entourer de partenaires professionnels au travers de sponsorings et d'avantages exclusifs pour l'association, comptent également parmi ses priorités.

Nous continuons à multiplier nos interventions auprès des Ministères, des Institutions, des media et de nos divers partenaires, et ce sans relâche, pour leur faire comprendre si nécessaire l'importance de notre secteur, mais aussi rechercher de nouveaux membres, ce qui nous permettra d'avoir encore plus de poids dans nos futures négociations.

De tout temps, les grandes victoires ont été remportées par des hommes et des femmes qui se sont battus pour de bonnes causes, dont nous toutes et tous avons eu la chance de bénéficier ...

L'asbl Apslia rassemble des **partenaires indépendants** des différentes chaînes de distribution alimentaire telles que :

- AD & Proxy Delhaize
- Carrefour Market & Express
- Carrefour Market - Groupe Mestdagh
- Intermarché
- Match & Smatch
- SPAR (groupe Colruyt)
- d'Ici (produits locaux)
- Enseignes BIO : Al'Binète, Biocap, Sequoia ...

NOTRE PRIORITE : défendre les intérêts des chefs de PME actifs dans le **libre-service** et, plus particulièrement, dans les **produits d'alimentation générale**.

Notre Mission

Depuis 1993, APLSIA se consacre à représenter et protéger les intérêts des commerçants indépendants et chefs d'entreprise du libre-service alimentaire, et ce, principalement auprès des instances politiques, de l'AFSCA, des franchiseurs et des partenaires sociaux.

APLSIA se fait le porte-parole pour ses membres actuels ou potentiels auprès des médias et de tout un chacun. Elle négocie auprès des différentes instances politiques, économiques et de formation, compte tenu des besoins partagés, qu'ils soient collectifs ou différenciés.

En outre, APLSIA est une association dans laquelle : - les membres s'entraident et partagent expériences, bonnes pratiques et outils; - les membres sont informés des actualités relatives au secteur de la distribution alimentaire, qu'elles soient d'ordre juridique, économique, social ...

Nos valeurs

- **Engagement**
- **Solidarité**
- **Expertise**
- **Respect**

Nos outils

Une [e-newsletter](#) (sauf juillet & août) pour que vous soyez encore plus performants, grâce aux informations en relation directe avec votre activité.

Apslia fait agréer chaque année un [catalogue de formations](#), subsidiées par les Fonds Sociaux des différentes Commissions Paritaires où Apslia vous représente (Commissions Paritaires **201** et **202.01**)

Qui sommes-nous

[Où agissons-nous ?](#)

[Nos administrateurs](#)

[Nos membres sous la loupe](#)

Devenir membre Apsia ?

Le montant de la cotisation est **100% déductible fiscalement** et se calcule en fonction du nombre de travailleurs que vous employez.
